

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée

REMARQUE PRELIMINAIRE :

Pour traiter ce sujet, vous veillerez à rédiger correctement et à soigner l'orthographe

Le sujet comprend deux parties indépendantes.

DOSSIER 1	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	/10
DOSSIER 2	ENVIRONNEMENT JURIDIQUE SOCIAL	/10
NOTE		/20

Le présent sujet comporte 3 pages numérotées 1/3 à 3/3

TOUTES LES PAGES SONT A RENDRE

GROUPEMENT « EST »	Session 2004	BAREME	Tirages
EXAMENS : - C.A.P. Agent d'entrepôt et de messagerie - C.A.P. Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles - C.A.P. Employé de vente spécialisé - Options A – B et C - C.A.P. Employé de commerce multi-spécialités		Code(s) examen(s) : 50-31116 50-31217 0-31215 – 216 - 50-31214	
EPREUVE : E.P.3 Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles		Coef ; : 2 Durée : 40 min	Page 1/1

DOSSIER 1 : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

En naviguant sur Internet, vous avez repéré des informations relatives à l'épargne des Français au cours des 20 dernières années.

A partir du document 1 et en vous appuyant sur vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1 – Donnez la définition de l'épargne.

.....
.....
.....

2 – Indiquez en quelle année le taux d'épargne des Français a été :

a) le plus bas

b) le plus haut

3 – Indiquez le taux d'épargne des Français au cours du 2^{ème} trimestre 2003 ?

.....

4 – Calculez l'épargne mensuelle d'un ménage dont les revenus s'élèvent à 1 500 euros par mois. Le taux d'épargne moyen est de 16 %.

.....

5 – Pourquoi les ménages épargnent-ils ?

.....
.....
.....

6 – Citez trois formes d'épargne.

.....
.....
.....

GROUPEMENT « EST »	Session 2004	SUJET	Tirages
EXAMENS : - C.A.P. Agent d'entrepôt et de messagerie - C.A.P. Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles - C.A.P. Employé de vente spécialisé - Options A – B et C - C.A.P. Employé de commerce multi-spécialités		Code(s) examen(s) : 50-31116 50-31217 0-31215 – 216 - 50-31214	
EPREUVE : E.P.3 Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles		Coef ; : 2 Durée : 40 min	Page 1/3

DOSSIER 2 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

Votre ami, Nicolas Moulin, vient de créer une entreprise de vente de matériel informatique. Sachant que vous avez des connaissances juridiques, il vous remet l'avis de constitution de son entreprise.

A partir du document 2 et en vous appuyant sur vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1 – Repérez dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de l'entreprise « ALPHA-MICRO »

FORME JURIDIQUE	Sigle	Signification
SIEGE SOCIAL		
CAPITAL		
NOMBRE D'ASSOCIES		
DUREE DE VIE		

2 – Quel est le statut de Nicolas Moulin ?

.....

3 – Quel est l'intérêt de constituer une société par rapport à une entreprise individuelle ?

.....
.....

4 – Nicolas Moulin pense qu'il aurait dû opter pour l'EURL.

Quelle est la principale différence entre l'EURL et la forme juridique adoptée pour la création d'ALPHA-MICRO ?

.....
.....
.....

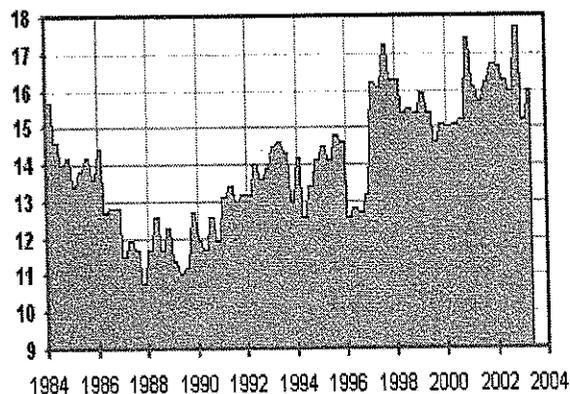
5 – Citez un autre type de société commerciale.

.....

DOCUMENT 1

Le graphique ci-dessous présente le **taux d'épargne** des Français pendant près de 20 ans, de 1984 à 2003. Les dernières valeurs qui figurent sur le graphique sont précisément :

3 ^{ème} trimestre 2002	16,00 %
4 ^{ème} trimestre 2002	17,70 %
1 ^{er} trimestre 2003	15,20 %
2 ^{ème} trimestre 2003	16,00 %



www.lesechos.fr

DOCUMENT 2

Avis de constitution

Société ALPHA-MICRO
Société à responsabilité limitée au capital de 7 600 euros
Siège social : 15, rue Jean Jaurès 38100 GRENOBLE

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/10/2003 enregistré à Grenoble :
Il a été constitué sous la dénomination sociale " ALPHA-MICRO ", une société à responsabilité limitée ayant pour objet la vente de matériel informatique.

Le siège social a été fixé à Grenoble, rue Jean Jaurès, n° 15.

La durée de la société qui prendra cours à dater de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés est fixée à 99 années.

Le capital social, formé par les apports des deux associés, s'élève à la somme de 7 600 euros.

La société est gérée et administrée par M. MOULIN Nicolas désigné en qualité de gérant associé, lequel jouit, vis-à-vis des tiers, des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social, sans limitation.